

La définition de la constitution

Par **nainana**, le **13/10/2013** à **17:06**

Bonjour tout le monde,

Voilà je suis en première année de droit anglais et français , et je me retrouve avec une dissertation à faire pour vendredi prochain.

Seulement voilà j'ai toujours été nulle en dissert , et ça me fout les chocottes :p

Le sujet est pourtant simple : La définition de la constitution

J'ai reformulé le sujet ainsi : La signification de l'ensemble des lois fondamentales d'une nation

et j'ai tiré cette problématique :

Quelles sont les caractéristiques et les propriétés propre à la constitution ?

(bon déjà est ce que c'est une bonne pb ?)

J'ai seulement trouvé le titre des deux grandes parties , parce que je veux être sure qu'elles soient bonnes avant de m'aventurer au coeur du sujet , les voici :

I.Un ensemble de règle assurant la cohésion d'une nation

II.La constitution : la loi suprême d'une nation

Voilà merci à ceux qui prendront le temps de me lire , toutes les critiques sont prises en compte (les compliments aussi ;))

Bonne soirée :)

Par **nainana**, le **14/10/2013** à **23:40**

quelqu'un ..?

Par **bulle**, le **15/10/2013** à **08:45**

Bonjour,

[citation]J'ai reformulé le sujet ainsi : La signification de l'ensemble des lois fondamentales d'une nation [/citation]

La reformulation de votre sujet est à côté de la plaque pour moi car la notion de "lois fondamentales" renvoie aux lois du royaume. Pourquoi reformuler le sujet d'ailleurs? Ce qui importe est de le comprendre et cela passe par la définition des termes et par le fait d'en dégager une série de questions: qu'est ce qu'une Constitution? A quoi sert-elle?

Ensuite, votre problématique et votre plan ne sont pas mal, vous êtes sur la bonne piste mais il manque quelque chose. Tout d'abord, on ne voit pas clairement le lien entre votre plan et votre problématique, en clair votre plan ne semble pas répondre à votre problématique. Ensuite, je ne vois pas le lien entre vos deux parties, il n'y a pas de continuité. Qu'allez vous mettre dedans?

[citation]J'ai seulement trouvé le titre des deux grandes parties , parce que je veux être sure qu'elles soient bonnes avant de m'aventurer au coeur du sujet , les voici : [/citation] Je pense que vous n'avez pas la bonne technique. Il faut d'abord dégager tous les éléments qui se rapportent au sujet et dont vous pourrez parler dans votre dissertation pour ensuite élaborer votre plan. Vous ne pouvez pas élaborer un plan si vous ne savez pas ce que vous allez mettre dedans.

Je vous renvoie à notre méthodologie de la dissertation:

<http://www.juristudiant.com/forum/methode-de-la-dissertation-juridique-t18188.html>

Bon courage [smile3]

Par **gregor2**, le **16/10/2013 à 20:44**

Bonjour, je vous invite à lire l'article 16 de la déclaration des droits de l'homme qui donne une définition de la Constitution.

Par **Guitfun**, le **16/10/2013 à 21:57**

Bonsoir,

La dissertation, c'est vrai que c'est pas facile (= phrase du jour). Personnellement, je trouve que les chargés de TD n'insistent pas sur des choses, évidentes pour eux, beaucoup moins pour les étudiants.

- **La dissertation c'est une réflexion/analyse/étude !**
- **La dissertation ce n'est pas une récitation de cours !**

Toute, mais vraiment toute la dissertation est une analyse, même la définition des termes du sujets dans l'introduction est une analyse. **Il n'y a pas de "la Constitution C'EST..." , mais il y a "La Constitution permet.... CAR ELLE EST".**

Les titres sont révélateurs. Il faut éviter : "La constitution : la loi suprême d'une nation", le

professeur lira votre copie en se disant "sans blague ?".

Par contre, il faut des titres révélateurs d'une réflexion : "Un ensemble de règles [s]assurant la cohésion d'une nation". [s]

Pour la problématique, il faut trouver le [s]"point qui fait mal"/[s], là où ça coince, un enjeu intéressant par rapport au cours, à la fiche de TD. Pourquoi on me pose cette question ? La première chose qui me vient à l'esprit en regardant le sujet c'est : "mince, pourquoi on me demande la définition d'un élément super important ?".

Je me permets de te laisser une fiche de méthodologie de la dissertation. Je parle d'une vraie méthodologie, pas simplement : "la dissertation c'est une introduction, deux parties, deux sous-parties, merci, au revoir !". C'est une mise en forme d'une méthodologie d'un professeur qui m'a vraiment aidé : <http://paf.im/DG9kH> (n'hésite pas à me relancer si le lien ne fonctionne pas).

Bon courage :) !

Par **nainana**, le **17/10/2013 à 14:42**

Wow :) merci beaucoup tout le monde , bon j'ai essayé de modifier un peu tout ça , et j'ai même rédigé mon intro :D

"Une constitution qui est faite pour toutes les nations n'est faite pour aucune" Joseph de Maistre.

Ainsi une constitution est un texte propre à un état , à une nation. La constitution française voit le jour en 1958 , lorsque le peuple français proclame solennellement son attachement aux droits de l'homme et aux principes de la Souveraineté nationale. On peut la définir comme étant la loi fondamentale d'un état, elle permet de mettre en place les droits et les libertés des citoyens mais aussi et surtout "La constitution est un document qui protège le peuple du gouvernement" comme le disait Ronald Reagan . La constitution peut importer la nation qu'elle définit , appartient au peuple , permettant une cohésion de sa société.

Les Etats Unis furent la première nation à créer une constitution. Aujourd'hui pratiquement toutes les nations en possèdent une. La création d'une constitution moderne a commencé à la fin du 18e siècle. Entre 1780 et 1791 , des constitutions furent écrites , celles de divers états Américains, la Pologne et la France. Il y eut plusieurs vagues durant lesquelles des constitutions furent écrites, notamment due au fait qu'une nouvelle constitution est pratiquement toujours écrite au lendemain d'une crise, ou d'une circonstance exceptionnelle. Ce qui est plutôt paradoxale , sachant qu'elles sont créées dans une atmosphère peu propice à l'écriture d'un texte fondant les libertés et les droits d'un peuple. Les constitutions modernes contiennent les droits fondamentaux des citoyens, mais ce n'est pas tout ... La constitution doit créer des institutions pour aider à appliquer ces droits , elle doit aussi permettre à une personne revendiquant que ses droits ont été violés , d'avoir un accès direct à la cour , et si il y a lieu de violation , la victime doit pouvoir obtenir réparation pour cette violation.

Le sujet nous demande ici , de transmettre le caractère fondamental d'un système des lois et des principes fondamentaux qui prescrit la nature, les fonctions et les limites d'un gouvernement et de ses institutions.

Nous chercherons donc durant cette étude , à s'attacher à la question suivante :
Quels sont les caractéristiques et les propriétés propre à la constitution?

Tout en suivant le plan suivant :

I. Un ensemble de règles assurant la cohésion d'une nation

A. La constitution française

1. Formelle/Matérielle
2. Les procédures

B. Une ou des constitutions

1. Les constitutions coutumières vs les constitutions écrites
2. Les constitutions souples & rigides

II. La souveraineté de la Constitution

A. A qui appartient la souveraineté en France selon la constitution

1. L'état de droit
2. La souveraineté nationale
3. Les limites de la souveraineté

B. Contrôle de constitutionnalité

1. Le conseil constitutionnel
2. Un contrat moderne
3. La nécessité de ce contrôle.

Voilà , merci de vos conseils :) bonne journée !

Par **nainana**, le **17/10/2013** à **14:43**

(merci "modérateur " je vais essayer de caler l'article dans mon intro !)

Par **nainana**, le **17/10/2013** à **14:44**

(merci pour le lien Guitfun c'est cool , et super bien fait :))